

Compte rendu de séance
Conseil Municipal du 21 septembre 2017

Présents :

Vincent CHANTREAU, Didier CHAPOULIE, Gisèle CHEVALLIER, Yves DELLAC, Jacques DEMEUZOY, Jean-Claude FOURSAC, Laurent MARTIN, Ariane PEYRONIE.

Absents excusés : Jean-Louis CHAULIAGUET, Marc MORAND, Jean-Charles MAZEYRAC.

A débuté à 20h30

Secrétaire de séance : Jacques DEMEUZOY

Point 01 - Dépouillement et Résultats de la Consultation Populaire des 18-19-20-21 septembre 2017.

Nombre de suffrages exprimés
153

Enfouissement du réseau électrique et France Télécom dans le Bourg

OUI	NON
121	24

Chauffage de l'église St André

OUI	NON
94	51

Transformation des locaux de l'ex cantine en logement communal.

OUI	NON
143	7

Les trois projets présentés par la Mairie ont été approuvés par les Fonsois avec une large majorité. Ils seront donc mis en œuvre.

Point 02 - Délibérations

Enfouissement du réseau électrique

La Mairie de Fons va mandater la FDEL pour lancer les études.
Nos Elus (Sénateur et Député,) ont proposé de nous aider à obtenir d'autres financements. Cela devrait réduire encore la part restant à la charge de la commune.

Décision modificative de crédit

Conformément à ce qui a été voté lors d'un précédent conseil, la mairie a fait l'avance de financement pour le branchement électrique de la construction de la maison de Natacha Mage qui s'est par ailleurs engagée à rembourser la totalité de la somme.

Etait prévu au budget communal, pour cette opération, une somme initiale de 5 000 €, elle a été notifiée à la Mairie par la FDEL pour un montant de 4 666 € (montant réellement payé). Le budget sera modifié en conséquence.

Voté à l'unanimité.

Point 03 – Questions diverses

Didier CHAPOULIE signale que notre cimetière, ne possède plus de case au columbarium.

Il demande un budget de 1 140 € HT pour 2 cases supplémentaires soit 1 368 € TTC.

Jacques DEMEUZOY pose la question « est-il obligatoire de mettre des cendres dans un columbarium, un particulier peut-il garder l'urne chez lui ? »

Le Maire demande à Didier CHAPOULIE, de se renseigner auprès des autorités compétentes et de le rapporter au prochain Conseil.

Voté à l'unanimité.

Fin du Conseil Municipal à 21h15

Handwritten signatures in blue ink, including names like 'Cherollein', 'Mullagut', 'Abogeynos', 'V. O.', and 'Dellac'.